



CLASSIQUES  
GARNIER

« Résumés », *La Langue de Jacques Amyot*, p. 227-229

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-07858-6.p.0227](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-07858-6.p.0227)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2018. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## RÉSUMÉS

Pierre CHIRON, « Plutarque, Amyot, et la théorie hermogénienne des formes du discours (*ideai tou logou*) »

Les théories rhétorico-stylistiques des périodes hellénistique et impériale sont de mieux en mieux connues. Il s'agit d'établir une interface précise entre les productions textuelles d'époque classique et toutes les énonciations à venir, compte tenu d'une liste exhaustive de composants stylistiques. L'essai de ces théories sur un passage de l'*Erotikos* de Plutarque montre des résultats encourageants, mais qui demande confirmation. Jacques Amyot, lui, n'avait aucune raison de recourir à cette grille technique.

Françoise FRAZIER (†), « Quelques traits de traduction dans le dialogue *Sur l'Amour* »

Cette étude s'attache aux passages discursifs de ce traité relevant du genre du dialogue philosophique, par confrontation de la traduction de Jacques Amyot avec son original grec, mais aussi comparaison avec les traductions françaises postérieures. Le « sçavant translateur » met en lumière l'argumentation, dans sa logique comme ses images ; à travers les additions et les récurrences, le traitement des parataxes et le développement de périodes, on voit se constituer un texte littéraire proprement français.

Camille DENIZOT, « Sur l'emploi de quelques particules chez Plutarque. La traduction d'Amyot comme révélateur »

Cette étude a pour objet un paradoxe, le fait que des particules du grec de Plutarque exprimant la cause ou la conséquence soient traduites par Jacques Amyot par des conjonctions du français exprimant l'opposition. Il s'agit donc à la fois d'étudier le fonctionnement des connecteurs de cause ou de conséquence dans quelques *Vies* de Plutarque, et de comprendre l'interprétation implicite qui sous-tend la traduction d'Amyot par rapport au texte de Plutarque.

Romain MENINI, « “Non, c’est pas lui [Rabelais] qui a gagné. C’est Amyot, le traducteur de Plutarque.” Rabelais et Amyot face au texte grec des *Moralia* »

Pour Céline, « Rabelais, il a raté son coup », puisque ce serait le style de Jacques Amyot qui aurait triomphé. À partir de ce jugement, l’étude confronte la manière dont Rabelais puis Amyot ont lu et annoté le texte grec des *Moralia* de Plutarque, à partir d’exemplaires de la même édition de 1542. Entre les manières singulières de lire, de l’altérateur et du traducteur, la différence est patente ; mais un tel écart n’a rien de commun avec celui dont parlait Céline, instruisant un mauvais procès contre Amyot.

Olivier GUERRIER, « Retour sur la question du binôme synonymique »

Après un rappel de l’état de la critique sur le phénomène, l’article revient sur quelques exemples de celui-ci dans la traduction par Jacques Amyot des *Moralia*, en mettant l’accent sur ses enjeux sémantiques davantage que sur sa dimension rhétorique ou stylistique. Après quoi, le propos s’infléchit en direction des *Essais*, pour envisager quelques aspects de l’usage des binômes synonymiques que Montaigne trouve dans le texte du « sçavant traducteur », particulièrement à la fin de l’*Apologie de R. Sebond*.

Marie-Claire THOMINE, « Marie de Gournay et la langue d’Amyot »

Marie de Gournay, dont le nom est attaché à celui de Montaigne, a pris dans ses écrits, lors des débats et controverses qui ont préludé à la naissance de l’Académie française, une vigoureuse défense de la langue des *Essais* comme de celle de Jacques Amyot, de Pierre de Ronsard et de Joachim Du Bellay. L’article examine le rôle qu’a joué Amyot dans la réflexion de la « fille d’alliance » sur la langue française, sur la langue grecque à travers l’œuvre de Plutarque, ainsi que sur la pratique de la traduction.

Emmanuel BURY, « Jacques Amyot et l’art de la période. Théorie et pratique »

Consacrée à la période, l’article insiste sur la tendance de Jacques Amyot à allonger les phrases de son modèle. Désignant un ensemble logico-sémantique jusqu’en 1700, « période » est ensuite supplanté par « phrase ». La définition de la phrase périodique en trois parties est reprise aux rhéteurs antiques par les prosateurs du XVI<sup>e</sup> siècle et le *Projet* d’Amyot, au fait de ces questions

comme le démontre un extrait de *Si l'homme d'âge se doit [...] mesler des affaires publiques*, confronté à l'équivalent grec.

Florent LIBRAL, « Œil d'Horus, miroirs d'Archimède et de Socrate. La langue d'Amyot et la rhétorique religieuse de l'optique, en France (vers 1600-1660) »

Cette communication examine ce que les usages religieux de l'imagerie de la lumière doivent à la langue de Jacques Amyot. L'enjeu est de savoir si ces emprunts sont juste destinés à faire savant, ou s'ils relèvent d'une assimilation de la traduction à l'éloquence de la chaire. Certains textes révèlent un phénomène intéressant, des « similitudes », comparaisons binaires faisant l'analogie entre lumières visible et invisible, qui se régénèrent au contact d'une éloquence plus humaniste que le latin scolastique.

Laurence PLAZENET, « Plutarque et Amyot chez les moralistes classiques. Portrait d'une absence »

La fortune de Plutarque et de Jacques Amyot pendant la Renaissance et le premier XVII<sup>e</sup> siècle suggèrent qu'ils tiennent une place de choix chez les moralistes de l'âge classique. Les textes font cependant preuve d'un étonnant silence à leur égard. Convient-il d'y déceler l'indice d'une diffusion si forte qu'elle a entraîné une dilution de leur voix ou d'une discrète incompatibilité morale, due à la lecture stoïcienne abusive de Plutarque à partir des traductions d'Amyot et de sa réécriture chez Montaigne ?